LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 39 Edmonton, le vendredi 30 septembre 1988 16 pages 0,50

Contrôle et sécurité du transport des marchandises par voies ferrées

à lire en page 3...

GARDE ÉLECTRONIQUE - Outre les inspections quasi continuelles effectuées par les cheminots de CP Rail, des détecteurs électroniques sont installés en bordure de la voie principale, tous les 35 km, sur le réseau de CP Rail. Ces appareils «regardent» passer les wagons et signalent les roues qui surchauffent. Ils comportent aussi un dispositif qui détecte les pièces traînantes, c'est-à-dire tout objet qui se serait détaché d'un wagon. Ce matériel de voie déclenche un avertisseur électronique vocal qui signale le danger par radio à l'équipe du train. *(Photo: CP Rail)*

SOMMAIRE

• Place Canada à Edmonton

Inauguration colorée, solennelle, distrayante aussi

EDMONTON - Place Canada, nouveau domicile du gouvernement fédéral à Edmonton en Alberta, a été officiellement inaugurée le 22 septembre dernier.

Le vice-premier ministre, Don Mazankowski et Bill Lesick, député d'Edmonton-Est, représentant l'honorable Stewart McInnes, ministre des Travaux publics Canada ainsi que Harold Milavsky, chef de la direction et président de la Trizec Corporation, propriétaire et promoteur du bâtiment, ont partagé la vedette avec les joueurs de cornemuse, les danseurs, les chanteurs et... des alpinistes.

M. Mazankowski a déclaré: «Le fait que Trizec et le Gouvernement du Canada aient pu aller de l'avant avec ce projet en une période économique difficile constitue un symbole de foi en l'avenir de l'Ouest du Canada».

Bill Lesick, de la part du ministre des Travaux publics, Stewart McInnes, a ajouté que le complexe représente un ajout important au coeur de la ville. «Nous sommes fière de pouvoir jouer un rôle dans la revitalisation du centre-ville d'Edmonton grace à cet immeuble original, à l'architecture primée». Il a mentionné spécialement le nouveau Théâtre de l'Office national du film, le stationnement supplémentaire de 1 000 places, adjacent au Centre des congrès, et du projet-pilote du gouvernement - une garderie en milieu de travail pour 70 enfants.



Don Mazankowski

La ville a effectué un échange de terrains avec le gouvernement fédéral de façon à faciliter la construction de Place Canada.

M. Milavsky a exprimé la fierté de sa compagnie pour avoir développé l'un des plus grands projets architecturaux d'Edmonton depuis de nombreuses années. «Cette structure imposante - qui a été primée avant même d'être construite - est un symbole des possibilités d'association en affaires entre le gouvernement et le secteur privé».

Avant le dévoilement de la plaque de bronze tridimentionnelle qui symbolise la forme du bâtiment, le Grand Foyer de Place Canada était rempli de joie et de couleur. Pour distraire le public, il y avait les cornemuses de la police d'Edmonton, les fameux danseurs Shumka d'Edmonton, un choeur de jeunes gens appelé A-Jazz et la chorale d'enfants Fultonvale Singers.

La cérémonie s'est terminée avec deux membres de l'expédition Everest Canadien, Sharon Wood, la seule femme d'Amérique du Nord à atteindre le sommet de l'Everest, et Pat Morrow, la première personne à escalader la plus haute montagne sur tous les continents, qui sont descendues en rappel du haut du toit du bâtiment pour présenter les clés symboliques à messieurs Mazankowski et Milavsky. Et lorsque la plaque a été dévoilée, des milliers de ballons rouges et blancs ont été relâchés au-dessus du public.

À son niveau le plus haut, l'édifice en trois parties, possède 15 étages à bureaux de chaque côté d'un énorme atrium situé à 50 mètres du niveau du sol. Il a été conçu pour s'harmoniser à l'architecture du Centre des congrès, situé de l'autre côté de l'avenue Jasper.

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest doit déménager à Place Canada en février; ce sera le dernier ministère fédéral à le faire. Quelque 3 200 employés fédéraux - par rapport à 2 000 actuellement - travailleront dans le complexe lorsque le déménagement sera terminé.

La galerie et la partie nord du complexe qui ne compte pour l'instant que cinq étages, seront utilisées par Trizec pour des clients du secteur privé.

La construction du bâtiment a commencé en décembre 1985, à la suite d'une cérémonie de «première pelletée de terre», exécutée par le Premier ministre, Brian Mulroney. Les architectes du projet sont WZMH Group Architecs et Ellis-Don Management Services en est l'entrepreneur.

• *L'assemblée plénière de la C.E.C.C.*

Une rencontre sous le signe de l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui

OTTAWA - L'Assemblée plénière annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.) aura lieu à Ottawa du 17 au 21 octobre prochain.

Lors de ces assises, deux sujets majeurs retiendront l'attention des 100 évêques présents soit une journée thématique sur l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui et les activités du Groupe de travail sur la prospective de la C.E.C.C.

Journée thématique sur l'évangélisation.

Au cours de cette journée, les évêques canadiens tenteront d'identifier les principaux éléments qui, dans la société moderne, favorisent d'une part l'évangélisation et, d'autre part, lui font obstacle. Forts de cet éclairage, ils essayeront ensuite de voir comment ils pourraient annoncer encore mieux l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui.

Le Groupe de travail sur la prospective de la C.E.C.C.

Il y a maintenant plus de deux ans, le Conseil permanent de la C.E.C.C. mettait sur pied un Groupe de travail d'étude et d'action chargé d'évaluer en profondeur les structures et les activités de la Conférence épiscopale canadienne. Cette évaluation s'avérait nécessaire étant donné des réalités et des besoins nouveaux tels les besoins financiers de la C.E.C.C., les activités internationales de plus en plus nombreuses, l'implication plus directe des laïcs en Église, et un travail plus accentué au plan oecuménique.

Durant le cadre de ce dossier, le Groupe de travail présentera un rapport d'étape sur ses principales activités au cours de l'année écoulée. Il présentera aussi un document intitulé «Nature et rôle de la C.E.C.C.» sur lequel tous les évêques auront à se prononcer. Il proposera également des suggestions sur l'organisation et le financement de la C.E.C.C., en vue d'un accord de principe. Finalement, le Groupe de travail fera état de son plan général de travail pour l'année à venir.

Avortement et document romain sur les conférences épiscopales

Dans le cadre d'une session à huis-clos, les évêques parleront plus particulièrement de l'éventuelle loi canadienne sur l'avortement et d'un récent document romain sur les Conférences épiscopales. Ils feront le point sur ces deux sujets. De plus, ils échangeront de façon informelle sur toute autre question pastorale et de nature confidentielle que l'un ou l'autre évêque aimerait soulever.

Rapports divers

L'assemblée plénière est toujours l'occasion d'informer les évêques sur une variété de sujets. Dans ce contexte, ils prendront connaissance des rapports suivants:

- rapport du président de la C.E.C.C.;
- rapport de l'Équipe pastorale;
- rapport des Commissions épiscopales;
- rapport des quatre régions pastorales du Canada;
- rapport des évêques membres du Conseil national de Développement et Paix;
- rapport du Tribunal d'appel du Canada;
- et rapport de la C.E.C.C. en tant que membre associé au Conseil canadien des Églises.

Questions financières

Les cotrésoriers de la C.E.C.C. présenteront les états financiers de 1987 de même que les prévisions budgétaires pour 1989.

Commission internationale anglicane-catholique romaine

La récente Conférence de Lambeth s'est penchée sur les textes que les Églises épiscopale et catholique romaine ont élaborés et publiés en guise de réponse au rapport final de l'ARCIC («Anglican-Roman Catholic International Commission»). Dans le cadre de leur assemblée plénière, les évêques canadiens vont prendre connaissance et réagir aux observations de la Conférence de Lambeth à ce sujet.

Code de droit canonique

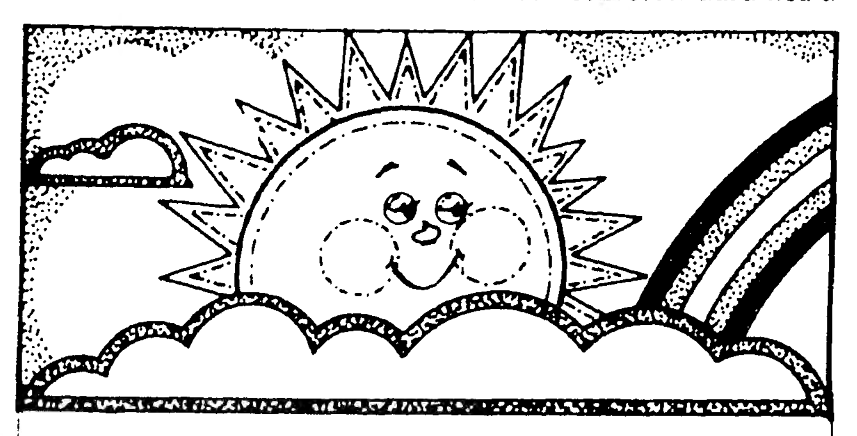
Les évêques étudieront et commenteront certains projets de décrets rendus nécessaires par la publication du nouveau Code de droit canonique, il y a quelques années.

Réunion des secteurs français et anglais

Les évêques de chaque secteur prendront connaissance de rapports et aborderont diverses questions relatives aux communications sociales, à l'éducation chrétienne et à la liturgie.

Millénaire du christianisme en Ukraine

À remarquer que pour souligner le Millénaire du christianisme en Ukraine, les évêques vont célébrer l'Eucharistie à la nouvelle cathédrale ukrainienne Saint Jean-Baptiste, à Ottawa, en compagnie du métropolite et des évêques ukrainiens du Canada. Cette cérémonie spéciale aura lieu le mercredi soir, 19 octobre, à 19 h 30.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 23 septembre

En 1986, à Whitehorse, il tombe près de 7 cm de neige ce jour-là, 16 cm le lendemain et 9 cm le surlendemain pour un total de 32 cm en 3 jours - ce qui correspond à plus de la moyenne de n'importe quel mois de l'année et au quart environ de la hauteur normale pour l'hiver.

C'est arrivé un 24 septembre

En 1985, une violente tempête de vent qui traverse l'Arctique donne lieu à de nombreux avis de vent violent et de tempête. Les rafales atteignent 106 km/h à Rankin Inlet. Au Yukon, des centaines d'arbres sont abattus et on signale plusieurs pannes d'électricité. Dans la mer de Beaufort, les vagues s'attaquent à une île artificielle et renversent la plate-forme de forage qu'elle soutenait.

C'est arrivé un 25 septembre

En 1816, durant «l'année sans été», l'eau gèle jusqu'à une profondeur de 1 cm dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, aussi loin au Sud qu'à Baltimore.

En 1939, chute de neige la plus précoce de l'année à Montréal: 0,8 cm.

En 1986, plus de 20 cm de neige tombe sur Calgary.

C'est arrivé un 26 septembre

En 1985, la pluie retarde le début de la partie de baseballe entre les Red Sox et les Blues Jays pendant 3 heures 18 minutes - un des plus longs retards de l'histoire du baseball.

C'est arrivé un 27 septembre

En 1983, un froid extrême sévit au Yukon; record de -28° pour septembre. Une tempête dans les contreforts de l'Alberta apporte 16 cm de neige à Banff et 23 cm à Pincher Creek.

En 1986, des vents de 157 km/h s'attaquent aux plates-formes de forage sur les Grands Bancs.

C'est arrivé un 28 septembre

En 1972, bien qu'il soit difficile de se rappeler le temps qu'il faisait la semaine dernière ou le mois dernier, nous conservons un excellent souvenir du temps qu'il faisait lors d'anniversaires importants (remise d'un diplôme, mariages, anniversaires de naissance) et lors d'événements mémorables. À cette date, Paul Henderson compte le but victorieux de la première série de matches de hockey entre le Canada et l'Union soviétique. Où étiez-vous et que faisiez-vous ce jour-là? Quel temps faisait-il

C'est arrivé un 29 septembre

En 1986, de la pluie abondante accompagnée de vents violents immobilise la circulation, provoque des pannes d'électricité et inonde les rues et les sous-sols partout à Toronto. Une tornade a peut-être frappé Mississauga. Il tombe 66 mm de pluie sur le Toronto métropolitain et le niveau de la rivière Don est près du point de débordement.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Vrai ou faux: La foudre ne frappe jamais deux fois au même endroit.* **Faux.** La foudre frappe souvent plus d'une fois au même endroit. La tour du CN, à Toronto, est touchée par la foudre en moyenne 65 fois par an. L'Empire State Building, à New York, a déjà été frappé 15 fois en 15 minutes.

• *Ballet*

Nouvelle saison pour le «Alberta Ballet»



Stéphani Achaff et Luc Vanier sont des vétérans du «Alberta Ballet». Ils seront tous deux de retour cette année dans de nouvelles productions.

À la 3...

• *Sécurité ferroviaire*

Le trafic marchandises est acheminé sécuritairement par rail, dans un milieu étroitement contrôlé

MONTRÉAL - Tous les jours, des milliers d'employés de CP Rail vérifient, inspectent, remplacent et réparent des dizaines de locomotives, des centaines de wagons et des milliers de milles de voie ferrée pour assurer de la façon la plus sécuritaire possible le transport de marchandises aux consommateurs et de voyageurs à leurs destinations.

Le résultat est que CP Rail a obtenu au cours de sept des dix dernières années le titre de chemin de fer le plus sécuritaire parmi les principaux chemins de fer de l'Amérique du Nord.

«Mais tous ces travaux d'entretien et de renouvellement ne représentent qu'un aspect de la question», a dit M. R.S. Allison, président de CP Rail. «Il y a aussi l'ensemble de règles sévères auxquelles nous adhérons et le fait que nous utilisons un corridor où seuls des trains circulent.»

À CP Rail, les équipes de trains communiquent régulièrement entre elles et avec leurs contrôleurs. Lorsque des trains circulent, ils subissent de fréquentes inspections au moyen de dispositifs de détection spéciaux ou par des employés formés avec soin et soumis à des examens réguliers pour assurer la sécurité de l'exploitation.

Chaque train est inspecté du point de départ au point d'arrivée. CP Rail exige une inspection minutieuse des locomotives, des wagons, des méthodes de chargement, de la composition des trains et des opérations pour s'assurer qu'elles sont conformes à des normes de sécurité strictes.

Les trains subissent un examen avant le départ de la gare de triage, en route par les équipes d'entretien de la voie et par les équipes d'autres trains. Les trains sont aussi soumis à des inspections au moment des changements d'équipes et aux points de correspondance, de même que par les détecteurs de boîtes chaudes et de pièces traînantes.

Outre les inspections régulières, les trains de marchandises dangereuses sont soumis à une inspection «préurbaine» spéciale avant d'entrer dans une zone de plus de 10 000 habitants.

L'inspection est exécutée au sol par un employé compétent ou au moyen de détecteurs de boîtes chaudes et de pièces traînantes aux abords de telles zones.

La technologie électronique moderne apporte encore plus de sécurité à l'exploitation de CP Rail. De nouveaux dispositifs de commande de locomotives, par exemple, assurent la vigilance des équipes. Si un membre de l'équipe omet d'exécuter des fonctions de contrôle ou d'actionner le dispositif de veille pouvant provoquer automatiquement l'arrêt du train (RSC), une série d'alarmes se déclenchent dans la cabine, suivies du freinage automatique du train.

D'autres mécanismes comportent:

-- La mise en place de systèmes de queue de train (ETIS) en remplacement des fourgons de queue permet au mécanicien de la locomotive de surveiller les lectures de pression des freins à air à l'arrière du train.

-- Des enregistreurs de marche sont installés pour surveiller la marche du train, y compris la vitesse, l'avertisseur sonore, le freinage et les fonctions clés de la locomotive.

-- CP Rail a maintenant un ensemble de détecteurs automatiques sur tout le réseau. Dans la plupart des régions où des inspections préurbaines doivent être effectuées, cette fonction est exécutée par ces détecteurs qui décèlent le surchauffement des essieux et des roues avant qu'il ne puisse causer un déraillement. Ces dispositifs détectent aussi les pièces traînantes et seront installés en plus de 300 points du réseau, partout au Canada, d'ici la fin de 1988.

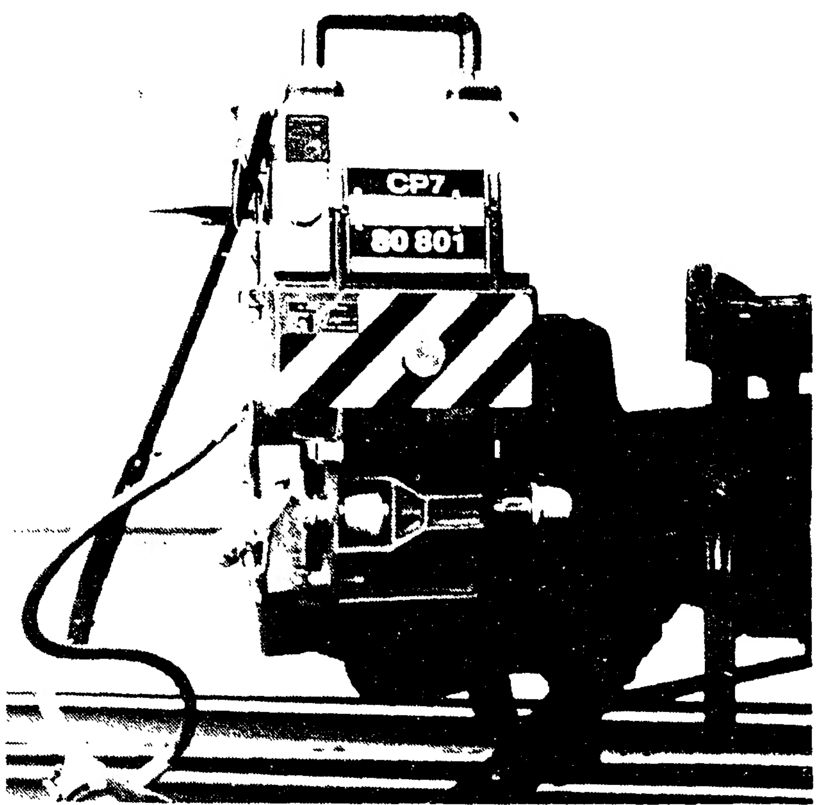
-- Les systèmes d'automatisation de la marche des trains sont en voie d'être modernisés. Le nouveau système informatisé de cantonnement manuel (SICM) utilise des ordinateurs pour surveiller la marche des trains sur environ 11 000 milles (17 600 km) de voie non soumis au système de commande centralisée de la circulation. Premier niveau d'un nouveau système d'automatisation de la marche des trains (ATCS), le SICM vérifie automatiquement que les instructions données aux équipes de trains ne sont pas contradictoires. L'ATCS, auquel travaille activement CP Rail, permettra, le cas échéant, d'exercer un contrôle central sur la vitesse d'un train, ou de l'arrêter.

Les marchandises dangereuses font l'objet d'une attention spéciale, en commençant par l'endroit où elles sont placées dans la composition d'un train.

La réglementation fédérale sur le transport des marchandises dangereuses exige que le chef de train et le mécanicien connaissent l'emplacement dans le convoi de tous les wagons transportant des marchandises dangereuses. Des règlements spéciaux relatifs à la composition des trains assurent que les wagons de marchandises dangereuses sont placés à intervalles dans le convoi, de façon à minimiser les risques en cas de déraillement.

En complément à cette réglementation, CP Rail a ses propres règles exigeant que tous les wagons chargés, placardés, transportant du matériel réglementé, soient inscrits sur le bulletin de composition du train, par leur numéro et leur emplacement, wagon par wagon.

Comme précaution supplémentaire, un programme informatisé spécial assure que toute violation possible dans la composition du train est éliminée avant que le train puisse circuler.



MATÉRIEL DE QUEUE DE TRAIN - CP Rail fera bientôt circuler des trains sans fourgon de queue d'un bout à l'autre du Canada. En effet, la Commission canadienne des transports (l'Office national des transports, maintenant) a donné au chemin de fer l'autorisation conditionnelle d'exploiter les trains sans fourgon de queue, en décembre 1987. Parmi ces progrès, le plus récent est le moniteur de queue de train (ETIS) qui comprend un appareil installé sur l'attelage du dernier wagon du train.
(Photo: CP Rail)

CP Rail a aussi des équipes d'intervention urgente. Cinq superviseurs régionaux de marchandises dangereuses, ayant reçu une formation spéciale, sont prêts à intervenir en cas de déraillement ou autre incident impliquant des marchandises dangereuses.

En outre, il y a 12 équipes d'intervention urgente, chacune composée de trois employés disponibles 24 heures sur 24. Les équipes, installées dans des endroits stratégiques d'un bout à l'autre du Canada, sont dotées de véhicules d'intervention urgente. Les VIU servent de postes de commandement et de centres de communication sur les lieux où surviennent des incidents de matières dangereuses.

Plus de 13 000 employés ont reçu une formation et obtenu un certificat des autorités fédérales sur le transport de marchandises dangereuses pour ce qui concerne leurs tâches spécifiques. Le renouvellement des certificats a debute en 1988.

L'entretien du materiel et la modernisation des installations sont essentiels pour une exploitation sécuritaire du chemin de fer. Entre 1984 et 1987, CP Rail a dépensé, en moyenne, plus de 400 M$ par année pour l'entretien de son parc de locomotives et de wagons seulement.

La plupart des wagons sont actuellement munis de roulements à rouleaux. À la fin de 1987, 88 pour cent du parc de wagons appartenant à CP Rail et de wagons commerciaux loués avaient été convertis à des roulements à rouleaux, réduisant de façon notable le risque de surchauffement des essieux. Et ceci, en avance des exigences réglementaires de conversion de 75 pour cent du parc de wagons.

Les wagons citernes ont aussi été améliorés au point de vue de la sécurité. Des écrans de tete ont été installés à chaque bout des wagons-citernes, afin de diminuer les risques de perforation. Des attelages qui restent en place sont d'usage courant de même que des couvercles protecteurs sur les orifices de chargement et de déchargement. Des structures de citernes doublement isolées, pourvues d'un revêtement intérieur ignifuge, remplacent les vieux wagons.

En 1987, CP Rail a manutentionné environ 1,5 million de chargements de marchandises, dont seulement 108 000 -- 6,8 pour cent -- étaient classes matières dangereuses. De ce nombre, seulement une faible proportion était classée dans la catégorie «spécialement dangereuses». Ces produits comprennent les susbtances explosives comme le propane et les substances toxiques comme le chlore.

Exploitation des trains sans fourgon de queue

MONTRÉAL - Le 14 décembre 1987, la Commission canadienne des transports (CCT) a donné aux deux principaux chemins de fer canadiens l'autorisation conditionnelle d'exploiter des trains de marchandises sans fourgon de queue.

Grâce à cette décision, les chemins de fer peuvent remplacer le fourgon de queue par un moniteur de queue de train (ETIS), c'est-à-dire un dispositif de surveillance électromécanique, et poster l'équipe de queue dans la cabine de la locomotive.

La commission a mentionné les «multiples progrès techniques» accomplis dans l'industrie ferroviaire au cours des vingt dernières années, notamment l'introduction des détecteurs de boîtes chaudes et de pièces traînantes, des indicateurs de surchauffe des roues, des roulements à rouleaux et des systèmes modernes de signalisation et de communications. Les innovations «se sont progressivement répercutées sur le rôle traditionnel du fourgon de queue» et de son équipe, a-t-on dit à la commission.

«Compte tenu de ce qui précède», a-t-on déclaré à la commission, «nous sommes convaincus que les chemins de fer en sont maintenant rendus à un point où les progrès leur permettent de supprimer le fourgon de queue... sans accroître les risques pour la sécurité de leurs employés et du public. Il leur faudra cependant se conformer à certaines conditions en ce qui concerne l'emploi des techniques modernes et l'application des modalités d'exploitation.»

Dans sa décision, la commission a ordonné aux chemins de fer de se plier à 37 conditions avant que ne soit autorisée la suppression des fourgons de queue. En voici quelques-unes: l'ETIS doit comporter un dispositif de freinage d'urgence par la queue du train et un appareil de mesure de la distance.

- Le classement des wagons dans les trains sans fourgon de queue sera contrôlé et défini, surtout lorsque les convois comprennent des wagons de marchandises dangereuses.

- La circulation des trains sans fourgon de queue sur une distance supérieure à 60 milles (96 km) sera interdite, à moins que le train n'ait passé un détecteur de boîtes chaudes et de pièces traînantes ou qu'un employé n'ait fait une inspection.

- Aucun train sans fourgon de queue ne sera autorisé à quitter un point de relève des équipes si tous les éléments de l'ETIS ne sont pas en bon état de fonctionnement.

- S'il se produit une défaillance d'un des éléments de l'ETIS en cours de route, un train sans fourgon de queue devra se rendre au point de relève le plus proche sans dépasser 25 mi/h (40 km/h).



Editorial

Guy Lacombe

«De telles violations ne se reproduiront plus jamais dans notre pays»

Malgré sa forte saveur électorale, le geste du Premier Ministre Mulroney de réparer une grave injustice infligée aux Japonais canadiens, il y a plus de 40 ans, honore le gouvernement fédéral. On a présenté des excuses publiques et offert une compensation de 21 000 $ à chacun des 12 000 à 14 000 Japonais qui ont été «déracinés, relocalisés, internés, ou déportés» durant la deuxième guerre mondiale.

À notre connaissance, les Acadiens n'ont jamais reçu un tel traitement.

«Je sais que je parle au nom de tous les députés, a dit le Premier Ministre en Chambre, lorsque je présente aujourd'hui aux Japonais canadiens des excuses formelles et sincères de la part du Parlement, pour les injustices qu'ils ont subies, eux, leurs familles et leurs descendants. De telles violations ne se reproduiront jamais plus dans notre pays».

Les Japonais, qui avaient été traités en ennemis dans leur propre pays, ont accueilli avec beaucoup de satisfaction ce geste du gouvernement. «La fierté d'être Canadiens nous est revenue», a dit l'un d'eux.

\- o -

À l'époque, le gouvernement de Mackenzie King - on peut honnêtement le supposer - a pris la décision qu'il croyait la meilleure, compte tenu des graves problèmes que traversait l'humanité à ce moment-là. Ce qui étonne, c'est qu'on ait pris tant de temps à réparer ces injustices. Mais maintenant, c'est fait, et nous nous en réjouissons avec nos compatriotes japonais.

\- o -

Cela dit, les Canadiens français hors Québec ne peuvent s'empêcher de penser à d'autres injustices qui se perpétuent depuis beaucoup plus longtemps et qui n'ont encore jamais retenu, à notre connaissance, l'attention du Premier Ministre.

Considérons, par exemple, le cas des Franco-Albertains. En principe, leurs droits étaient sauvegardés par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique en 1867; mais ils ont été violés par le gouvernement provincial dès 1905 (sans que Wilfrid Laurier ne soit jamais intervenu ou n'ait présenté des excuses). Et voilà que 77 ans plus tard, le gouvernement fédéral rapatrie la Constitution, fait voter la Charte canadienne des droits et libertés et met dedans un article 23 - un article bien ambigu - qui devait redresser des torts causés aux Canadiens français. Avec les résultats que l'on sait! Puis il y a eu les Accords du lac Meech (un lac bien contaminé, en ce qui nous concerne) qui n'ont pas changé grand chose non plus, Le 30 juin dernier, le gouvernement Getty a enlevé aux Franco-Albertains un droit que venait de leur reconnaître la Cour Suprême du Canada et qui n'aura servi qu'à écrire en français la Loi 60 qui abolit pour de bon le bilinguisme en Alberta.

Pourtant les francophones sont arrivés ici parmi les tout premiers, ils ont contribué généreusement et efficacement à bâtir cette province, ils ont toujours été de loyaux sujets canadiens.

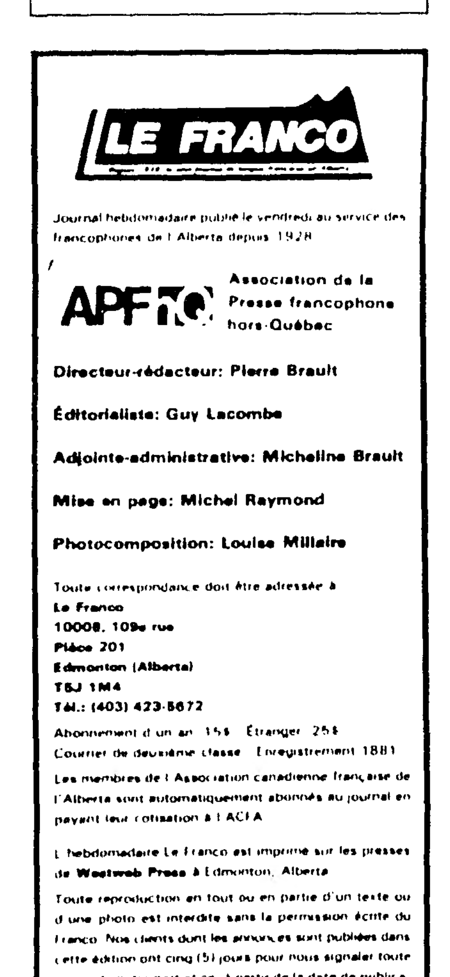
Malgré cela, cette odieuse Loi 60 n'a pas provoqué un seul commentaire public du Premier Ministre. Pour lui, les Franco-Albertains n'existent pas. Leurs votes ne pèsent pas assez lourd dans la balance. L'A.C.F.A. a fait des démarches pour le rencontrer, mais elle n'a eu pour toute réponse que le silence sinon l'indifférence! S'il reste aux Franco-Albertains de la fierté d'être Canadiens, ce n'est pas à leurs gouvernements (fédéral ou provincial) qu'ils la doivent!

Confrontés, en effet, à un gouvernement provincial hostile, méprisant et arrogant, les Franco-Albertains auraient été en droit de s'attendre à un appui rapide et efficace du gouvernement fédéral, mais jusqu'à présent rien ne s'est manifesté: la politique fédérale semble être qu'il vaut mieux écraser une minorité de langue officielle plutôt que de déplaire à un gouvernement provincial, même incompétent.

Quand nous reviendra, à notre tour, la fierté d'être Canadiens? Qu'attend M. Mulroney pour déclarer publiquement en Chambre, en parlant de nous, que «de telles violations ne se reproduiront plus jamais dans notre pays»?

La pensée de la semaine

Les meilleurs amis sont ceux qui savent garder les mêmes silences.
(Mgr Fulton Sheen)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

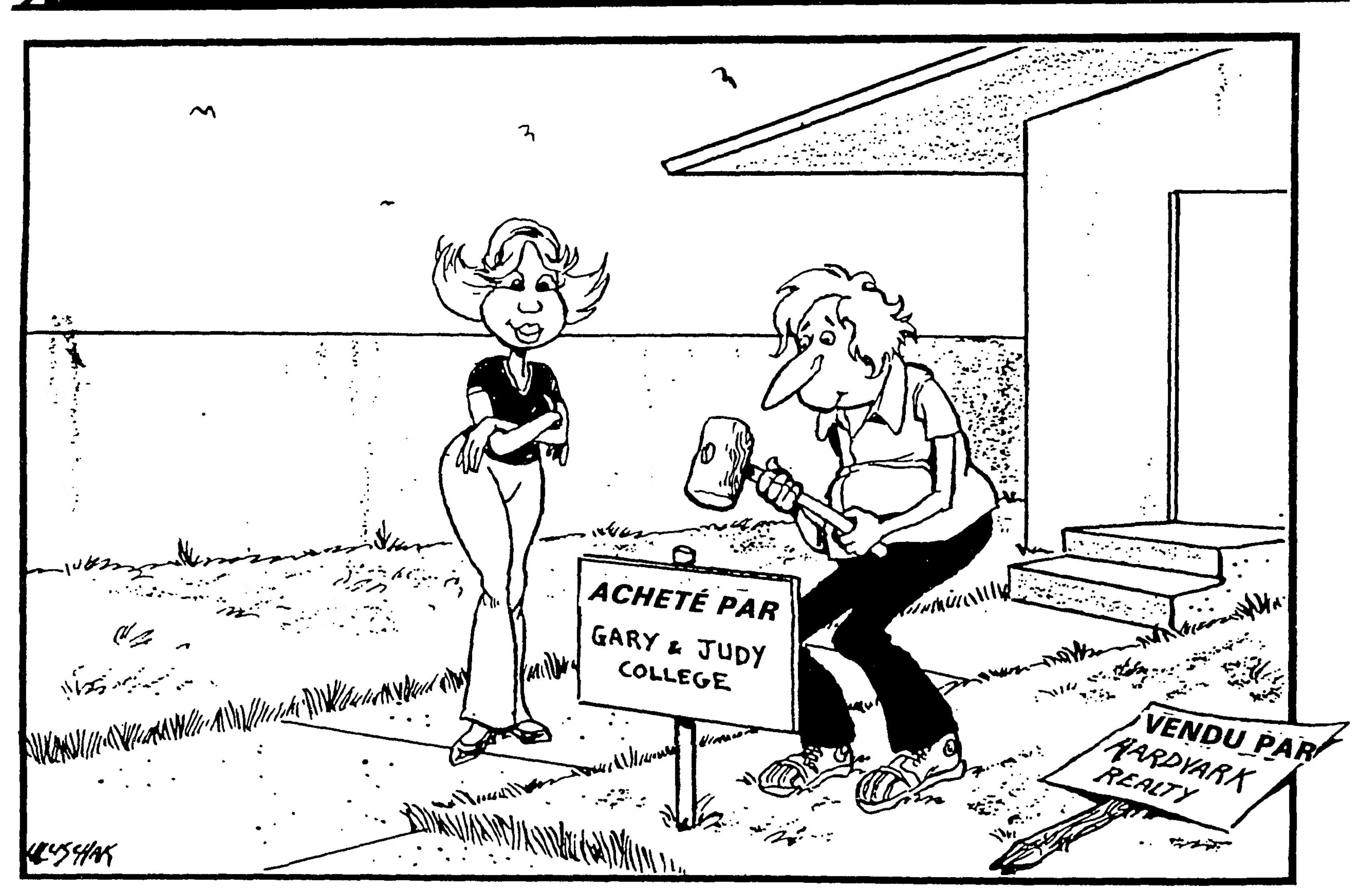
Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

Abonnement d'un an 15$ Étranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta

Caricature



Tout fier d'être propriétaire d'une nouvelle maison neuve, à moitié terminée.

• *Perspective*

Le français, langue internationale

EDMONTON - On se demande souvent où en est la langue française et quelles perspectives d'avenir, elle a comme langue internationale.

Le journaliste Jean-Marc Léger du quotidien québécois «Le Devoir» nous en parle dans cet article paru dans l'édition du mercredi 31 août 1988 que nous reproduisons intégralement.

SI LA LANGUE française a été, pendant deux à trois siècles, la première langue internationale, cela n'a pas tenu d'abord au nombre, mais à la qualité de ses locuteurs. C'est parce qu'elle était la langue des «décideurs» du temps (les cours et les chancelleries, aussi bien que les écrivains, les philosophes et les scientifiques) qu'elle a atteint un tel rayonnement, facilité, il est vrai, par la puissance politique et le prestige intellectuel de la France et, naturellement, par les qualités intrinsèques de la langue.

Aujourd'hui, une langue ne saurait certes prétendre à maintenir ou à acquérir un statut international sans un nombre minimal de locuteurs, une distribution géographique de ceux-ci relativement équilibrée dans quelques régions importantes du monde, ni sans un foyer principal de rayonnement. Condition assurément nécessaire, mais non suffisante: plus encore que jadis, ce qui consacre et affermit le caractère international d'une langue, c'est la qualité de ses usagers dans les autres aires linguistiques, c'est le niveau d'influence et d'intervention où se situent les personnes qui, à travers le monde, font un usage courant ou fréquent de cette langue pour informer, pour s'informer et communiquer, dans les divers ordres de l'activité humaine. La diffusion mondiale d'une langue tient à sa «rentabilité» au regard des décideurs et cette rentabilité se mesure à la qualité de l'information et à l'efficacité des moyens de communications dans cette langue.

C'est dire que l'avenir du français comme langue internationale, s'il est d'abord fonction de la créativité, du dynamisme et de la vitalité des pays francophones eux-mêmes, réside également dans sa capacité à être ou à redevenir une langue de décideurs, à apparaître à ceux-ci comme apte à exprimer et à transmettre l'information et l'innovation, le mouvement du monde dans tous les domaines. Voilà qui est plus important que de connaître à quelques millions près le nombre exact des francophones sur la planète. L'enseignement du français dans les pays non-francophones, l'usage du français dans les organisations internationales et la création ou le développement de puissants instruments d'information en français à l'échelle du monde doivent accompagner l'effort d'organisation de la communauté des pays de langue française et s'imposer à celle-ci avec un caractère d'urgence.

Il n'est pas indifférent à la diffusion de la langue anglaise à travers le monde que, par exemple, l'homme d'affaires, le haut fonctionnaire, l'universitaire ou le diplomate, à Singapour ou à Bruxelles, à Vienne comme à Rio, puisse prendre son petit déjeuner en lisant le «Herald Tribune International» qui lui présente en moins de vingt pages, l'essentiel de l'information mondiale, économique, financière et politique, mais aussi scientifique et culturelle. C'est moins le tirage qui importe en l'occurence (250 000 exemplaires environ) que l'extraordinaire influence exercée par un tel journal compte tenu du «poids» de ses lecteurs, de leurs fonctions et de leur pouvoir de décision. Et il ne s'agit pas seulement de la langue comme véhicule de l'information, mais de la vision et de l'interprétation de l'événement, d'une certaine conception du monde, qui sont ainsi diffusées.

Il y a encore aujourd'hui, à travers le monde, même dans les pays non-francophones, suffisamment de «décideurs» qui connaissent le français pour justifier un effort concerté des principaux pays francophones en vue de leur faciliter l'accès en français à la grande information internationale. Il n'est pas moins nécessaire ni moins pressant d'accroître sensiblement l'enseignement du français dans les pays non-francophones: encore faut-il, pour que le choix d'étudier le français leur apparaisse rentable, que les générations de futurs décideurs aient l'assurance de disposer demain, en français, de moyens d'information dont la qualité (rigueur, exhaustivité, célérité, accessibilité) ne le cède en rien à ceux qui existent en d'autres langues.

Il n'est pas excessif de dire (quelqu'insolite que puisse sembler la formule) que le potentiel francophone des pays non-francophones reste considérable, qu'il l'est parfois davantage que dans certains pays officiellement étiquetés comme étant «partiellement de langue française». On ne saurait non plus ignorer une situation comme celle qui prévaut désormais aux États-Unis où, avec la douloureuse, mais inévitable assimilation de la minorité d'origine française, l'avenir du français repose sur les Américains non-francophones qui ont choisi et choisissent d'apprendre le français comme premiere langue étrangère. Ils ne deviennent pas pour autant des francophones, mais peuvent, comme beaucoup d'autres a travers le monde, contribuer puissamment au maintien et peut-être à l'expansion du français.

Il convient d'agir simultanément sur les deux fronts: celui de la communaute des pays de langue française et celui des pays non-francophones, en ayant conscience de l'interdépendance des deux actions. Et en sachant que le temps pour mener l'une et l'autre nous est mesuré. Le long terme désormais ne s'exprime plus en quelques decennies, mais en quelques années.

Un juste équilibre...

La situation de la femme

Le rôle des associations dans la démocratie.

Lieux d'innovation et d'expertise, les associations de femmes peuvent devenir des outils puissants dans la mesure où règne la démocratie et que les femmes n'hésitent pas à faire entendre leur voix. C'est ce qui ressort d'une allocution prononcée par Mme Yolande Cohen, professeure d'histoire à l'Université du Québec à Montréal et conférencière invitée au colloque.

Dans son texte, Yolande Cohen cerne la problématique du rapport des femmes au pouvoir dans notre société. Elle aborde les mouvements contestataires des femmes durant les années 1970 qui ont amené le bouleversement de l'ordre établi et cédé la place au pouvoir du compromis. D'après Yolande Cohen, les femmes sont aujourd'hui protégées par des politiques d'assistance pour leur permettre de parvenir à l'égalité avec les hommes. Dans un deuxième temps, elle décrit quelques obstacles à la participation des femmes au pouvoir politique tel qu'il se présente et identifie certaines raisons qui expliquent pourquoi elle refusent de s'impliquer davantage. Yolande Cohen conclut que, pour détenir un véritable pouvoir, les femmes doivent s'unir, articuler leurs visions diverses et créer une société nouvelle.

Voici quelques extraits de son discours: s'il est un pouvoir que le mouvement de libération des femmes a exercé dans les années 1970, c'est celui de la contestation. Que ce soit au nom de la différence sexuelle ou de l'égalité promise par la démocratie, le système de domination est remis en cause par les mouvements de femmes à travers le monde occidental. Or, ce qui est radicalement neuf par rapport au mouvement pour le droit de suffrage des années 1920, c'est la globalité de la contestation. Multidimensionnelle, cette protestation se dirige aussi bien vers le haut, les sphères de l'État, que latéralement, vers ses conjoints, ses amants, ses amis. En fait, il s'agit désormais pour les femmes de savoir quelle part du pouvoir elles veulent gérer, si elles en veulent et pourquoi faire.

Le pouvoir établi institutionnel est le premier obstacle ou du moins le plus visible auquel ont été confrontées les femmes. Aujourd'hui, 20 ans après les mouvements de révolte et sans doute à leur suite, les politiques assistancielles n'ont guère changé de nature, mais seulement de forme: on dispense aide et protection aux groupes qui ont revendiqué un meilleur statut ou plus simplement la reconnaissance de leurs droits. Les femmes, les ethnies, les jeunes sont alors identifiés par de savantes études comme les groupes cibles dits en rattrapage, qui nécessitent en bloc une attention plus grande de l'État et de la société. D'où les politiques répondant aux besoins des femmes, politiques qui devraient leur permettre de s'affirmer, de conquérir de nouveaux postes, bref de devenir les égales des hommes.

Ainsi, près d'un siècle après les premières revendications égalitaires, il nous est encore difficile de mesurer les effets des politiques d'action dites positives ou d'accès à l'égalite sur la participation politique des femmes. Mais l'on peut déjà voir que l'implication des femmes, les plus instruites et éduquées bien sûr, dans les institutions publiques et les organisations politiques s'est sensiblement accrue.

Cependant, les groupes de femmes ne se précipitent pas dans la course (électorale), appuient mollement, quand et si elles le font, les candidates et restent majoritairement en retrait de la lutte pour le pouvoir politique tel qu'il se présente.

Sur le chemin royal de la conquête du pouvoir et de son partage, prônée par la politique égalitaire se dressent plusieurs obstacles dont les moindres ne sont pas le peu d'enthousiasme des femmes à embrasser la carrière politique. S'il fallait les résumer d'un trait, il y a d'abord les habitudes séculaires qui ont donné aux hommes une avance considérable sur les femmes dans l'exercice du pouvoir politique, ce que les historiens appelent l'antériorité. À cet empêchement structurel des femmes à participer au pouvoir politique s'ajoutent une série de résistances, internes pourrait-on dire, à s'y faire collectivement représenter.

Au fond, ce qui est préoccupant aujourd'hui, ce n'est pas tant le silence du mouvement contestataire et sa faible cohésion, c'est l'incapacité dans laquelle on se trouve d'articuler les visions diverses que l'on a du pouvoir et de les accepter comme autant de manières d'établir un nouveau consensus. Ce dernier se fonderait non pas sur la seule égalité des droits, étape nécessaire mais non suffisante pour la reconnaissance de l'apport particulier des femmes mais prendrait en compte la solidarité du groupe des femmes. Solidarité ne veut pas dire identité de vues ou d'intérêts mais respect et appui mutuels.

Le seul vrai pouvoir dont nous disposons aujourd'hui, en l'absence de tout mouvement social d'envergure, c'est la cohésion d'un groupe, aux stratégies diverses et reconnues comme telles, aux intérêts différents, mais aux actions qui concourent à la libération, au refus de l'aliénation et de la domination (quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent). Privées de pouvoir par des partis qui cherchent à utiliser leur réseau d'influence, les associations qui ont joué jusqu'ici un rôle mineur bien que constant dans la vie politique. Elles sont le réseau indispensable de tout politicien.

Aujourd'hui, il s'agit de coordonner les actions des réseaux de femmes en vue d'appuyer les politiques qui leur sont utiles ou agréables.

J'hésite à penser qu'il y aurait une politique féministe qui nous convienne à toutes ou un parti qui nous rassemble; je pense, par contre, que nous avons toutes une vision des choses publiques qu'il serait temps d'articuler. Au-delà des clivages, souvent importants, qui séparent les femmes, est-il totalement utopique d'imaginer qu'émergent enfin les solutions politiques humanistes où les différences ne soient pas le principe d'une discrimination, et où les positions des individus puissent coexister en toute liberté et être respectées en toute justice? En somme le défi qu'on a à relever est d'imaginer un ordre social dont le ressort n'est ni la domination ni le profit mais l'échange et la solidarité.

Nouvelles régionales

• *Vidéocassette*

Du nouveau à la bibliothèque municipale de Calgary

LYNE RIVEST

CALGARY - La bibliothèque municipale de Calgary offre depuis le 15 septembre dernier un nouveau service à ses abonnes: le prêt de vidéocassettes en français. Cette collection de vidéocassettes, une fois complétée, comprendra environ 200 titres.

Pour ne mentionner que quelques uns d'entre eux, dans la collection pour enfants: la série Asterix» et «Zig-Zag», et pour les adultes: la série intitulée «Felix Leclerc raconte», «Carmen», l'«Histoire des femmes au Québec», «Les fleurs sauvages» et bien d'autres encore.

Comme le précisait Gail Lacombe, assistante au département «Art & Recreation» à la bibliothèque de Calgary, «la qualité technique de la production et son contenu soit récréatif ou éducatif ont guidé la bibliothèque dans l'acquisition de sa collection».

Pour ceux et celles qui seraient intéressés à utiliser ce service, précisons qu'il s'agit de vidéocassettes fonctionnant avec un magnétoscope VHS et que l'on peut emprunter un maximum de 7 vidéos à la fois et ce, pour une période d'une semaine.

Contrairement aux autres services de la bibliothèque, le prêt de vidéocassettes ne se fait qu'à partir de la bibliothèque centrale, située au 616 Macleod Trail - Sud-Est (service d'audio-visuel, 2e étage). Vous y trouverez également la liste des vidéos disponibles ainsi qu'une brève description de leur contenu. On peut, par contre, retourner les vidéocassettes à n'importe laquelle des succursales situées un peu partout à travers la ville.

C'est grâce à une subvention du Secrétariat d'État du Canada que la bibliothèque de Calgary a pu se porter acquéreur de cette collection de vidéos en français et c'est cette même aide financière qui permet à la bibliothèque de nous présenter le Festival des films canadiens-français tous les jeudis soirs à la bibliothèque centrale jusqu'au 8 décembre.

Comme le précisait Madame Lacombe, c'est l'utilisation qu'en feront les abonnés qui justifiera le maintien de ce service et l'acquisition de nouveaux vidéos.

Donc, raison de plus pour se rendre à la bibliothèque et de profiter de ce nouveau service.

• *Élections*

Quatre nouveaux membres du Conseil d'administration à l'A.C.F.A. régionale de Calgary

CALGARY - Le 19 septembre dernier, quatre personnes se sont jointes aux membres du Conseil de la régionale de Calgary. **Ludovic Boutot**, étudiant en 10e année à l'école Sainte-Anne et président de Comité Jeunesse de Calgary, s'occupera du dossier Jeunesse au sein de l'A.C.F.A.; **Claudette Baillargeon** qui a été active dans Réseau femmes et dans l'organisation de la semaine Francophone en 1986 et qui est membre de la Régionale depuis plusieurs années, s'occupera particulièrement de la tenue de livres de l'A.C.F.A.; **Daniel Pharand** est le nouveau président des Scouts et Guides de Calgary, il s'occupera de l'important dossier politique; **Roxanne Leblanc** est déja depuis plusieurs mois la représentante de l'A.C.F.A. dans le dossier Femme.

Toutes ces personnes étendent les liens qu'a l'A.C.F.A. avec la communauté francophone de Calgary. Leur but est de représenter cette communauté et d'améliorer sa qualité de vie.

Pour plus d'information sur les dossiers de la Régionale de Calgary ou sur l'A.C.F.A., n'hésitez pas à communiquer au 228-4095 entre 09 h 00 et 16 h 30 du lundi au vendredi.

• *Faculté Saint-Jean*

Boursière pour un stage en France

EDMONTON - Pour la première fois, une étudiante de la Faculté Saint-Jean a été la récipiendaire de la bourse «Connaissance de la France» offerte par le Consulat général de France à Edmonton.



Colleen Rathwell

Colleen Rathwell, étudiante en éducation, a bénéficié cet été d'un merveilleux stage en France, afin d'y découvrir le patrimoine architectural et historique de la Seine-et-Marne.

Les boursiers, quatre Canadiens, trois Algériens et trois Français étaient entièrement pris en charge par les autorités françaises pendant la durée du stage. Ils étaient néanmoins responsables des frais de voyage pour se rendre à Paris.

Après avoir passé quatre jours au Centre international de séjour à Paris, ils se sont rendus à Meaux, Seine-et-Marne, où ils ont été hébergés au Centre d'accueil de Chaage. De là, ils ont passé plusieurs jours à visiter des châteaux, des musées et des églises.

Les impressions de Colleen Rathwell? «Ce séjour en France a été fantastique! Je veux absolument y retourner. Tout le monde était tellement gentil.»

Espérons que d'autres étudiants albertains auront également l'occasion de faire cette merveilleuse «Connaissance de la France», et remercions les autorités françaises de leur générosité.

• *Elections*

La circonscription de Saint-Albert a ses quatre candidats

LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - À la veille du déclanchement des prochaines élections fédérales, un 4e candidat vient d'annoncer sa candidature pour la circonscription de Saint-Albert.

DWAYNE O'CAIN

M. Dwayne O'Cain a gagné sa nomination par acclamation le 22 août dernier.

M. Dwayne O'Cain est né à Edmonton, membre du Christian Héritage Party(C.H.P.), il a fait ses études primaires et secondaires au Caroline School à Caroline, situé tout près de Red Deer; pour ensuite terminer ses études supérieures à l'Université de l'Alberta.

Il a été reçu Bachelier en Commerce en 1983, pour être ensuite diplômé à titre de comptable agréé en décembre 1987. Il enseigne à l'Université de l'Alberta.

Son épouse Constance (Connie pour les intimes) demeure à la maison pour prendre soin de leurs deux enfants, âgés respectivement de trois ans et trois mois: Victoria et Daniel. Le couple O'Cain compte déménager à Saint-Albert, d'ici la fin du mois.

«Ma seule expérience en termes politique, explique-t-il, est d'avoir été Président des étudiants de la Haute-École». Il a déclaré récemment que l'esprit de son parti est basé sur des principes chrétiens. Parce que le «Parti» avec ses 11 500 membres n'a qu'un an d'existence, Dwayne n'ignore pas que la lutte sera difficile. Son Parti veut que l'avortement soit mis hors-la-loi, et que le divorce soit beaucoup moins facile à obtenir. «Je n'ai pas l'intention de prêcher l'évangile sur la plateforme électorale, mais je vais le prêcher dans ma façon de vivre, et je saurai gagner mes électeurs», a-t-il ajouté. Il se dit en faveur du libre-échange.

Le Christian Héritage Party espère pouvoir présenter 10 candidats dans l'Alberta, et 50 à travers le pays.

Le Christian Héritage nous paraît au premier abord, porteur d'un titre assez pertinent, dont le programme ne cadre pas du tout avec nos politiques actuelles lesquelles sont plus souvent décevantes.

Le C.H.P. serait-il cet embryon d'où naîtrait de meilleurs jours. Il nous est toujours permis de l'espérer.

WATTER VAN DE WALLE

M. Walter Van de Walle (66 ans) de Legal est membre du Parti Progressiste Conservateur (P.P.C.) et député au fédéral. Au coeur des bien-pensants, M. Van de Walle a sûrement ajouté beaucoup de poids à sa crédibilité lorsque récemment, il se prononçait, en public, être contre l'avortement.

Selon M. Van de Walle, le déficit du pays était de 38 billions à l'entrée au pouvoir des P.P.C., soit en 1984 et qu'il est maintenant de 28 billions.

DENNIS F. PAWLOWSKI

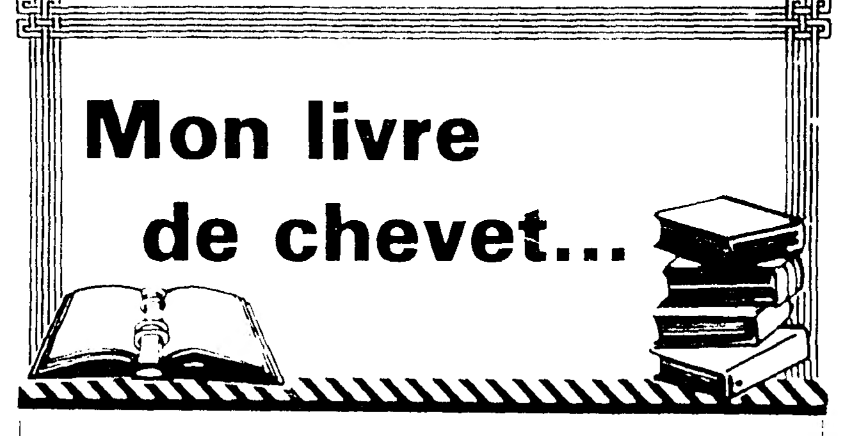
M. Dennis Pawlowski (34 ans), avocat, demeure à Saint-Albert. Me Pawlowski, membre du Nouveau Parti Démocratique (N.P.D.), préconise toujours le multiculturalisme pour le pays. Il est toujours contre le libre-échange, «parce que les électeurs ne sont vraiment pas bien informés sur le sujet», dit-il.

KENT H. DAVIDSON

M. Kent Davidson (28 ans), avocat, demeure aussi à Saint-Albert. Me Davidson promet de travailler en faveur des garderies et que ces dernières seraient mieux organisés. «Nos enfants sont la génération future et il faut bien les préparer», a-t-il signalé. Il est lui aussi contre le libre-échange, «même malgré toute notre opposition, il est quasi-inévitable maintenant», a-t-il ajouté.

M. Preston Manning, chef du Parti Réformé au Canada, annoncerait très bientôt un 5e candidat pour la circonscription de Saint-Albert.

Dans un avenir rapproché, Amis, Lecteurs, préparez-vous à être sujets à de nombreux sourires et de moins nombreuses poignées de mains. Pour un temps seulement, vous serez **tous** (sans exception) devenus des gens très importants. Ainsi le veut la tradition... en temps d'élections.





Collection/POÉSIE
Éditions Guérin - littérature

HOLD-UP MENTAL

de Janou Saint-Denis

Janou Saint-Denis anime depuis toujours la Place aux Poètes comme elle anime la poésie. Ou vice-versa. Toutes les épithètes de l'amour et de l'anarchie lui vont. Farouche et fière, elle est poète animante, de la race des sorcières. Réquisitoire constant contre la violence faite au monde, contre les violences de toutes natures et de toutes grandeurs, Janou marche pour la paix, pour la vie, pour une parole et un cri qui libèrent.

Janou Saint-Denis encore aujourd'hui, et toujours, persiste et signe un nouveau recueil de textes vivants et déplacés, **Hold-up mental**, où elle «témoigne de la rage des mots soudés par la peur pour une apologie des victimes à jamais muettes».

Hold-up mental est une oeuvre de maturité qui nous fait entendre - hé, oui! - tous les cris troublants, douloureux, déchirants de la poète animante à l'instant même où elle prend conscience des viols qui la happent et la bousculent dans sa fatalité quotidienne collective. **Hold-up mental** est une dénonciation au prix du dire... au risque de la vie.

Hold-up mental, un livre, il n'y manque que la voix.

126 pages - 12,95 $

Musicalement vôtre...

par Yvan Brunet

Joshua Breakstone «Evening Star» Contemporary C-14040.
Joshua Breakstone est un superbe guitariste de jazz léger (à la Kenny Burrell, Grant Green, et le genre). Épaulé ici du pianiste célèbre Tommy Flanagan, du tromboniste Jimmy Knepper et du bassiste Dave Shapiro, il nous livre des interprétations justes et fidèles du «The Thumb» de Wes Montgomery, du «Evening Star» de Benny Carter et du «Just Open Your Heart» de Barry Harris. La performance des musiciens de soutien est plus que magistrale, et le jeu de guitare de Breakstone est très bien. Placez cet album sur votre table tournante et laissez-vous prendre par le talent merveilleux de ce jeune musicien.

Joe Bocan «Joe Bocan» Trans-Canada/Disques Palmiers PA-101.
Ce qui frappe d'abord chez Joe Bocan, c'est sa voix portante qui caresse les mots avec volupté. Comme un peintre, elle dit les bleus à l'âme et elle pose sur les choses et les gens un regard inspiré. Sa voix n'est pas dissemblable à celle de Diane Tell. Son tout nouvel album regroupe plusieurs belles chansons: «Déranger», «Dans l'eau de mes yeux verts», «Paradoxale» et «Les femmes voilées» «Joe Bocan», un nom à découvrir, un album à savourer.

Alain Morisod «Lady» Polygram/Al M.O.R. ALM-61.
Ce tout nouvel album d'Alain Morisod et son ensemble Sweet People (avec Mady Rudaz et Jean-Jacques Egli au micro) comprend des interprétations anglaises de plusieurs des plus grands succès français du groupe: «It Was A Nice Day» (C'était une belle journée), «The Three Bells» (Les trois cloches), «I'll Wait For You My Love» (Je t'attendrai), «Au Revoir Dear» (Au revoir), etc. Une production qui paraîtra dans la discothèque des plus exigeants.

Robert Palmer «Heavy Nova» Capitol El-48057.
Le chanteur d'Angleterre, Robert Palmer (Vinegar Joe) a débuté sur la scène musicale au début des années 70. Son tout nouvel album, enregistré aux Bahamas et produit par lui-même, est plaisant, mais il ne réserve pas de grandes surprises. Il est intitulé «Heavy Nova», car on a choisi de mélanger les accords du rock lourd «Heavy» avec ceux du bossa «nova». D'intérêt particulier ici: «Between Us» (une "toune" à la Joao Gilberto), «Tell Me I'm Not Dreaming» (un ancien succès de Michael Jackson), «Early In The Morning» (un ancien succès du Gap Band) et «Change His Ways» (au rythme soweto).

The Georgia Satellites «Open All Night» WEA/Elektra 96 07934.
Ironiquement, ce groupe d'Atlanta fut formé la soirée même que John Lennon (The Beatles) fut assassiné. De plage en plage, on nous sert des chansons entraînantes qui nous portent à taper du pied: «Whole Lotta Shakin Goin On» (Jerry Lee Lewis), «Don't Pass Me By» (Beatles), «Sheila», «Open All Night», etc. Un album très bien.

Arts et spectacles





MARC LAVOINE

DE BELLES RELATIONS

À vingt ans, Marc Lavoine a déjà pas mal «bossé». Né en banlieue de Paris, près d'Orly, il quitte l'école très jeune et pendant trois ans fait partie d'une troupe de théâtre. Puis, il s'installe à Lyon durant une année et demie pour chanter du hard rock (*«crier, plutôt»* dira-t-il). Revenu à Paris, il joue de petits rôles dans des feuilletons télévisés et se retrouve finalement comme placier à l'Olympia. Là, il voit de tout, *«de la variété aux rockers les plus fous: Gabriel, Nina Hagen, Minelli, Aznavour, Montand»* et c'est à cette période qu'il commence à faire de la chanson en compagnie du musicien Patrice Aboulker, avec qui il travaille maintenant depuis sept ans.

Succès d'estime pour un premier disque (*«Je ne sais même plus de quoi j'ai l'air»*), mais soudain ça démarre pour vrai. Ses 45 tours ne se sentent à l'aise qu'aux premières loges du Top 50 français. *Pour une biguine avec toi*, puis *Les yeux revolvers*, *Le parking des anges*, *Tu me divises par deux* et surtout *Bascule avec moi*, ce dernier accompagné d'un clip très remarqué pour son doux érotisme. *«Toutes mes chansons sont basées sur la relation amoureuse, l'amour, les difficultés de l'amour, les relations... moi j'aime ça. Y'a que ça qui me branche.»*

Lavoine déteste les barrières, les stéréotypes, le racisme, les endormis. Les chansons de son nouveau microsillon, **Fabriqué**, camouflent ce qu'il est face à tout ça. *Le monde est tellement con*, qui débute la première face, est la seule qui chante ce dégoût. Tous les autres textes se situent au niveau inter-personnel de l'amour et de la sensualité.

Son style, parfois rythmé, fait quand même beaucoup de place aux ballades et aux sonorités dites mielleuses, sans toutefois tomber carrément dans la guimauve. Lavoine chanteur de charme? Plutôt un homme charmé par les femmes. Il parlera intensément de Catherine Ringer avec qui il a des liens assez solides pour qu'elle accepte de chanter sur *Qu'est-ce que tu es belle*, superbe chanson du nouvel album. Mais de se frôler comme ça aux Rita Mitsouko n'implique pas que Marc Lavoine fasse maintenant courir le Tout-Paris: *«Je n'ai pas tellement bonne presse à Paris. J'suis pas quelqu'un de très parisien. J'suis pas tellement assimilé au milieu branché ou «parisianiste» entre guillemets. C'est quelque chose que j'aime pas trop de toute façon.»*

Quant au Québec, il s'y plaît bien. Mais il veut d'abord faire les choses doucement, s'installer doucement ici: *«faut venir travailler, venir rencontrer les gens plus souvent pour pouvoir évoluer avec un public»*. Belle approche, toute à l'image de Marc Lavoine. Les relations... y'a que ça qui le branche!

Chanson d'aujourd'hui (décembre 1987)

■ *Denis Grondin*
animateur à CHOM-FM

• *Edmonton-Ouest*

Opération: À la recherche des enfants...

HÉLÈNE LANDRY

EDMONTON - Le Comité pour une école francophone dans Edmonton-Ouest est à la recherche des familles intéressées par ce projet.

Plusieurs parents de cette région et des environs trouvent que le voyage en autobus pour l'école Maurice-Lavallée est trop long et trop fatigant pour de jeunes enfants.

Une lettre d'information a été distribuée dans les paroisses francophones, le dimanche 18 septembre. Une autre lettre a rejoint, par courrier, un certain nombre de familles et des appels téléphoniques ont confirmé l'intérêt de plusieurs parents.

Le Comité a donc lancé sa première opération: **«À la recherche des enfants»**, afin de présenter sa demande à la Commission scolaire des écoles catholiques dès le début d'octobre.

Toutes les personnes intéressées par ce projet ou désireuses d'avoir plus d'informations peuvent communiquer avec les personnes suivantes après 18 heures: Hélène Landry: 962-5267, Aline Savoie: 487-8875 et André Courteau: 487-7599.

La démarche entreprise par ce Comité s'inscrit dans le sillon de l'école Maurice-Lavallée, une école établie depuis 1984 et qui ne cesse de croître tant par son nombre d'étudiants que par la qualité de son programme.

L'étape vécue cet automne est cruciale: elle permet d'identifier la future clientèle de l'école et de donner espoir aux parents qui veulent transmettre une éducation française dans le but de garder leurs enfants bilingues.

La nouvelle saison à l'antenne de Radio-Canada/Alberta

C'est le début d'une nouvelle saison à CBXFT et pour vous avant tout Radio-Canada présente un nouveau magazine d'information: **CE SOIR: CETTE SEMAINE** est une revue hebdomadaire des grands titres de l'actualité régionale. Cette revue de la semaine se veut un rendez-vous pour les téléspectateurs qui n'ont pas toujours l'occasion d'écouter le CE SOIR. Donc, à ne pas manquer **Ce soir: Cette semaine**, dès le dimanche 2 octobre avec Philippe Schnobb de 18 h 00 à 18 h 30.

Tous les mardis, à partir du 4 octobre à 18 h 30, **CE SOIR MAGAZINE** revient à l'antenne. En co-animation avec Philippe Schnobb et Lyne Barbeau, **CE SOIR MAGAZINE** conserve sa formule de l'an dernier en présentant une image de l'ensemble de la francophonie d'ici, qui va au-delà des nouvelles présentées au Ce Soir. Une nouvelle rubrique, VOTRE OPINION permettra aux téléspectateurs de se prononcer sur les sujets qui les intéressent et qui touchent tout le monde. Chaque semaine, un vidéoclip francophone clôturera l'émission.

CE SOIR est fidèle au rendez-vous de 18 h 00 pour rapporter les événements de la journée au niveau provinciale, nationale et internationale. Les journalistes du **CE SOIR** vous plongent au coeur de l'action. La présentation des nouvelles est assurée par Philippe Schnobb du lundi au jeudi et par Lyne Barbeau le vendredi.

Après les magazines d'information et d'affaires publiques: place à la détente, à la découverte, à la surprise avec **l'Autoroute Electronique**, un magazine inter-provincial fort divertissant qui sillonne le pays en faisant escale chaque semaine dans quatre régions différentes. Sans oublier le reflet albertain de l'émission où notre grand magicien, André Roy parcourt les routes et les chemins de la province pour présenter d'abracadabrantes découvertes... pour vous avant tout.

Enfin, l'habilité intellectuelle et la rapidité d'expression de nos participants obligent tout le monde à suivre la cadence devant son écran de télévision. Eh oui! Le jeu inter-scolaire **GÉNIES EN HERBE**, avec le jovial animateur André Roy revient à l'antenne à partir du mercredi 19 octobre.

EN FRANÇAIS, S'IL VOUS PLAIT

Un documentaire touchant, émouvant, sincère et réel: depuis leur arrivée dans l'Ouest, les Franco-Albertains luttent pour la survie de leur culture. En avril 1987, il est arrivé un événement qui est devenu, à cause de leur réaction et de leurs actions, un des moments les plus importants de leur histoire. Voici cet evénement, voici l'histoire d'un peuple à un tournant de son évolution. Pour vous avant tout, **En Français, S'il vous plait!**, une émission spéciale réalisée par Julia Sargeant et diffusée à l'antenne de CBXFT le mercredi 5 octobre à 18 h 30

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta

Samedi 01 octobre

- 12h30 **Comment ça va**
- 13h00 **Le temps d'une paix**
- 13h30 **La cour en direct**
- 14h00 **Génies en herbe**
- 14h30 **Bonjour Docteur**
- 15h00 **Séoul 88** (résumé)
- 16h00 **Le Téléjournal**
- 16h05 **Impact**
- 17h00 **Samedi de rire.** inv.: Rock et Belles Oreilles
- 18h00 **Séoul 88** (compétitions)
- 20h00 **Le Téléjournal**
- 20h20 **Les nouvelles du sport**
- 20h35 **La politique fédérale**
- 20h45 **Séoul 88** (compétitions)

Dimanche 02 octobre

- 11h30 **Le grand prix de formule 1 d'Espagne**
- 14h00 **Les informations**
- 15h00 **La semaine verte**
- 16h00 **Second regard**
- 17h00 **Séoul** (résumé)
- 18h00 **Le Téléjournal**
- 18h05 **Ce Soir: cette semaine**
- 18h30 **L'heure Disney: Fantôme pour rire:** Une famille de commerçants en farces et attrapes s'installe dans leur nouvelle demeure.
- 19h30 **L'autobus du showbusiness**
- 20h30 **Le Téléjournal**
- 21h00 **Séoul** (clôture reprise)
- 22h30 **Les nouvelles du sport**
- 22h45 **Ciné-club: La règle du jeu.** Un riche châtelain veut rompre avec sa maîtresse pour garder sa femme que courtise un aviateur.

Lundi 03 octobre

- 17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **Découverte**
- 19h00 **Ma tante Alice.** La famille Bienvenu n'est pas bienvenue.
- 19h30 **Robert et Cie.** Robert toujours préoccupe par la santé de son enfant, affronte la colère d'Hélène.
- 20h00 **Des dames de coeur.** François fait une proposition à Véronique qui leur permet d'arriver à une entente.
- 21h00 **La loi de Los Angeles**
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h30 **Le point**
- 23h00 **Cinéma: Quelle joie de vivre.** Après son service militaire, un orphelin devient, mal gré lui, anarchiste et même terroriste.

Mardi 04 octobre

- 17h00 **Les insolences d'une caméra**
- 17h30 **Génies en herbe**
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **Ce soir magazine**
- 19h00 **Star d'un soir**
- 20h00 **L'héritage**
- 21h00 **Dallas**
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h30 **Le point**
- 23h00 **Cinéma: Le cri du sorcier.** Drame psychologique. Un individu étrange se prétend doté de dons surnaturels.

Mercredi 05 octobre

- 17h00 **L'heure Disney. Super grand-père.** Un adolescent et sa soeur s'improvisent détective pour démasquer une bande de faux-monnayeurs.
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **En français S.V.P.**
- 19h00 **Laser 33-45**
- 20h00 **Jeunes loups des années folles.** (5e de 12) La boite de nuit de Jake ouvre ses portes, mais personne ne se présente.
- 21h00 **Actuel**
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h30 **Le point**
- 23h00 **Cinéma: Barbe-bleue.** Comédie avec Richard Burton, Raquel Welsh et Nathalie Delon

Jeudi 06 octobre

- 17h00 **À plein temps**
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **L'autoroute électronique**
- 19h00 **Bonjour Docteur.** Carole n'en peut plus du harcèlement de Robert.
- 19h30 **Comment ça va?**
- 20h00 **Meurtres à Beverly Hills.** (1re de 2) Joe Hunt, jeune homme brillant et ambitieux, subit son procès pour meurtre.
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h30 **Le point**
- 23h00 **Cinéma: Paroles et musique.** avec Catherine Deneuve. Une organisatrice de tournées de spectacles dont le mari est en Amérique, engage un duo de chanteurs peu connus.

Vendredi 08 octobre

- 17h00 **Du tac au tac**
- 17h30 **À première vue**
- 18h00 **Ce Soir**
- 18h30 **Vidéo-club**
- 19h00 **Le temps d'une paix**
- 19h30 **La cour en direct**
- 20h00 **Meurtres à Beverly Hills** (dern. de 2)
- 22h00 **Le Téléjournal**
- 22h30 **Le point**
- 23h00 **Cinéma: Bras de fer**

Le temps d'une paix



le vendredi à 19 h 00



Parlons...

AGRICULTURE

• *Transport des céréales*

Restons dans la bonne voie avec le bon grain et le bon grade

EDMONTON - La capacité d'écoulement des silos de collecte devient de plus en plus importante puisque le nombre de silos a physiquement diminué alors que les récoltes de grain des Prairies ont augmenté. Au début des années 60, le volume de grain commercialisé se chiffrait à environ 1,7 fois la capacité des silos de collecte agréés. Durant la dernière campagne agricole, le mouvement du grain par ces silos a représenté quatre fois et demi le volume d'occupation, soit un total de 34,7 millions de tonnes, presque un record. Le résultat a été atteint bien que les silos de collecte ne contiennent au total que 7,7 millions de tonnes.

La situation aux silos portuaires est encore bien plus critique. Selon les statistiques de la Commission canadienne des grains, au 1er août 1987 la capacité des silos portuaires agréés n'était que de 3,7 millions de tonnes et celle des silos de transbordement de 3,3 millions de tonnes.

Compagnie	Répartition initiale	Moins les pénalités	Total après les pénalités	Wagons réaffectés suite aux pénalités	TOTAL
A	40	-14	26	+12	38
B	30	- 5	25	+ 9	34
C	20	- 9	11	+ 6	17
D	10	- 2	8	+ 3	11
	100	-30	70	+30	100

Par conséquent, l'industrie des grains du Canada ne peut tout simplement pas se permettre de faire entrer du grain dans le réseau de manutention pour l'expédier aux points d'exportation à moins que ce grain ne soit destiné à une vente immédiate. Afin de maximiser le degré d'efficacité du réseau de manutention et d'encourager les expéditions de grain et de grade autorisés sur les parcours ferroviaires, les compagnies qui chargent le bon grain et le bon grade à bord des wagons ferroviaires reçoivent des wagons complémentaires aux dépens des compagnies céréalières qui expédient le mauvais grain ou le mauvais grade. De cette façon, on s'en tient au nombre total de wagons ferroviaires et aux demandes de grain et de grade semaine après semaine.

La méthode visant à pénaliser et à récompenser les compagnies céréalières pour leurs expéditions aux silos n'est pas un moyen qui a été décidé par la Commission du blé de façon arbitraire. Au contraire, elle a été négociée avec les compagnies céréalières. L'objet est de mettre au point une méthode qui soit aussi honnête que possible pour toutes les compagnies, et qui permette de faire en sorte que le bon grain et le bon grade soient expédiés aux centres d'exportation.

Le règlement appliqué pour imposer la pénalité varie habituellement d'une campagne agricole à l'autre en fonction des circonstances. À l'heure actuelle, voici les pénalités applicables:

1. Quatre wagons ferroviaires par expédition en plus de la tranche autorisée d'une compagnie ou par expédition dont le grain diffère de celui qui a été autorisé (p.ex.: du blé qui devient de l'orge au déchargement à un silo portuaire.).
2. Deux wagons ferroviaires par tranche autorisée qui se solde par un écart d'un grade au déchargement (p.ex.: l'autorisation pour n° 1 CWRS qui au déchargement est du n° 2 CWRS).
3. Quatre wagons ferroviaires par expédition qui se solde par un écart d'au moins deux grades (p.ex.: une autorisation portant sur l'expédition de n° 1 CWRS qui au déchargement est du n° 3 CWRS).

En plus de ce qui précède, la Commission du blé peut aussi appliquer les pénalités suivantes:

1. Deux wagons ferroviaires par tranche hors séquence. En d'autres mots, une expédition de la semaine 37 (du 10 au 16 avril) est chargée avant une expédition autorisée, mais non

(suite à la page 11...)

Carrières et professions

Si vous cherchez un emploi...

C'est la section «Carrières et professions» qu'il faut consulter.

Céréales

(...suite de la page 10)

effectuée, de la semaine 34 (du 20 au 26 mars).

2. Quatre wagons ferroviaires dans le cas de chaque expédition où le wagon ferroviaire est mis en place au silo de collecte, mais enlevé par la compagnie de chemins de fer parce qu'il n'a pas été chargé en temps voulu.

La Commission peut aussi modifier les pénalités en fonction des conditions propres à certaines campagnes agricoles. Par exemple, durant les années d'humidité élevée, des pénalités ont été imposées pour des expéditions de grain aux normes qui, en réalité, étaient des expéditions de grain gourd ou humide au déchargement, ou pour des expéditions de grain gourd qui étaient déchargées comme du grain humide.

La Commission du blé tient un dossier détaillé des pénalités par point de livraison et par compagnie. La pénalité est imposée directement au point qui la subit. Lorsqu'un agent de silo subit des pénalités et reçoit des wagons de son siège social, le nombre de wagons sera réduit en conséquence. Par exemple, lorsqu'un agent reçoit 10 wagons, mais a subi une pénalité de quatre wagons, sa part est ramenée à six wagons.

Les pénalités sont imposées aussitôt que possible. La seule exception couvre le cas où l'on ne peut pas répondre à la demande du marché par suite d'une pénurie de stocks à la collecte.

Après l'imposition des pénalités, la Commission du blé réexamine la situation en fonction des wagons disponibles, des grains et des grades aux installations portuaires. C'est alors que les wagons ferroviaires sont réaffectés aux différents parcours ferroviaires. Il est à noter que les wagons ne peuvent pas être réaffectés au parcours ferroviaire qui a subi les pénalités.

Voici un exemple: la compagnie «A» a 40 pour cent du total du parcours, la compagnie «B» a 30 pour cent, la compagnie «C» a 20 pour cent et la compagnie «D» a 10 pour cent. La répartition porte sur 100 wagons ferroviaires. Les compagnies «A» et «C» créent un nombre disproportionné de pénalités par rapport à leur part des affaires. La Commission impose aux quatre compagnies un total de 30 pénalités. La nouvelle répartition porte sur le même parcours ferroviaire en fonction de la part des affaires de chaque compagnie. Comme le montre le tableau de la page 10, les compagnies «B» et «D» seront récompensées puisqu'elles recevront un nombre de wagons plus élevé que celui qui leur serait normalement accordé en fonction de leur pourcentage des affaires et ce, parce qu'elles ont subi moins de pénalités.

L'exemple ci-dessous est une explication simplifiée du fonctionnement du système. Toutefois, on remarque facilement qu'il s'agit ici d'un moyen efficace pour maintenir le bon grain et le bon grade dans la bonne voie, c'est-à-dire celle qui conduit aux centres portuaires d'exportation.

Carrières et professions

VILLA PASCAL

Maison de soins pour personnes âgées

est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) des soins

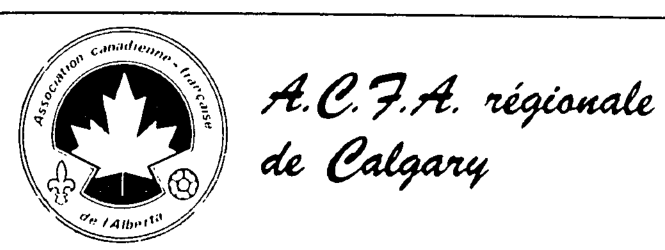
Note: Le candidat intéressé doit être éligible à l'enregistrement avec l'Association des infirmiers(ères) de la Saskatchewan.

Exigences requises:

- Doit posséder un minimum de 6 années d'expérience
- Doit être bilingue (français - anglais)
- Doit posséder des aptitudes en relations interpersonnel les et des habiletés à implanter de nouveaux programmes.
- De l'expérience en administration serait un atout, car le(la) directeur(trice) des soins sera responsable de la planification, la direction, la coordination et l'évaluation des services de soins de la Villa.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Claude Lachance, administrateur
Villa Pascal - Nursing Home
1301, 113 Street
North Battleford, (Saskatchewan)
S9A 3K1
Tél.: (306) 445-8465



Secrétaire-administrative

Compétences recherchées:

- cours reconnu de secrétariat et expérience nécessaire
- très bonne connaissance du français et de l'anglais orale et écrit
- vif intérêt dans la francophonie et son développement
- débrouillardise et autonomie
- connaissance de traitement de texte un atout

Date d'entrée en fonction: le 17 octobre 1988

Salaire: 17 500 $/an, plus avantages sociaux intéressants

Date limite de réception des demandes: **le 11 octobre 1988**

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Claire Dorion Chapman
Agente de développement communautaire
A.C.F.A. régionale de Calgary
305, 902 - 11e avenue S.O.
Calgary, Alberta
T2R 0E7



THE DUFFERIN PEEL ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL BOARD
LE CONSEIL DES ECOLES SEPAREES CATHOLIQUES ROMAINES DE DUFFERIN ET PEEL

est à la recherche d'un(e)

Conseiller(ère)

pour les cycles préparatoire et primaire

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: JANVIER 1989 OU SEPTEMBRE 1989

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

1. Détenir un certificat de spécialiste dans un domaine de la programmation tel que réglementé par le Ministère de l'Éducation.
2. Avoir manifesté une connaissance des approches de l'apprentissage axées sur les besoins de l'enfant et sur les processus se rapportant à l'acquisition des habiletés relatives aux arts du langage.
3. Connaître les mécanismes de l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes.
4. Avoir démontré son habileté à travailler avec les enfants et les adultes.
5. Posséder les qualités de chef.
6. Posséder un minimum de 5 années d'expérience aux cycles préparatoire/primaire.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 28 octobre 1988 à:**

Mme Barbara Easton
Directrice de recrutement
Le Conseil des écoles séparées catholiques romaines de Dufferin et Peel
40, Ouest boul. Matheson
Mississauga, Ontario
L5R 1C5
1-800-387-9501 poste 4210 ou 4402

CHFA, RADIO-CANADA

recherche un(e)

Commis préposé(e) à la coordination des émissions (poste temporaire)

FONCTIONS:

- Préparation du registre quotidien des émissions
- Affectation des techniciens et des studios
- Commande des circuits de transmission
- Exécution d'autres tâches de bureau

EXIGENCES:

- Bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits
- Formation et expérience en secrétariat et informatique
- Faire preuve d'initiatives et posséder un esprit méthodique

DURÉE DE L'EMPLOI:

Emploi temporaire du 21 novembre 1988 au 1er septembre 1989

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience de 22 939 $ à 28 741 $

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le **14 octobre 1988 à:**

Denis COLLETTE
Directeur de CHFA
Case postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4

«La Société Radio-Canada offre des chances égales d'emploi à tous





ANALYSTE— COMPTABLITÉ DE PRIX DE REVIENT

Nous sommes à la recherche d'un analyste d'expérience pour notre bureau régional de Grande Prairie. A ce poste, vous aurez la responsabilité de toutes les fonctions de soutien à la gestion. Vous aurez notamment à conseiller et à aider en matière administrative et budgétaire, ainsi qu'à superviser un analyste débutant.

Entre autres qualifications, vous devrez justifier d'au moins six années d'expérience pertinente, être titulaire d'un diplôme ou d'un certificat de premier cycle en comptabilité, et bien connaître les systèmes informatiques (plus précisément, Lotus 1-2-3).

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Nos politiques de personnel comme nos activités journalières sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

D.M. Carr
Human Resources Department
Room 2534, PCCE
Petro-Canada Inc.
P.O. Box 2844
Calgary, Alberta
T2P 3E3

• *Éducation*

Morinville... Morinwhat?

MICHEL LAVOIE

MORINVILLE - Le lundi 12 septembre avait lieu à Morinville une assemblée spéciale suite au dépôt d'une pétition contre la centralisation du programme d'immersion.

M. Garry Boisvert, un résident de Morinville, a pris l'initiative de faire circuler une pétition qui a receuilli plus de 500 noms pour s'opposer au projet, voté par les Commissaires de la Commission scolaire Thibault, de centraliser les classes d'immersion dans une seule école dans le but d'augmenter la qualité du programme.

Or, les règlements stipulent que si au moins 100 électeurs signent une pétition contre un projet, il est obligatoire d'organiser une réunion pour former un comité d'étude des points en litige. Ce comité doit se composer de 4 personnes choisies dans l'audience et de 2 représentants de la Commission scolaire.

Environ 60 personnes plus ou moins informées s'étaient rassemblées dans le gymnase de l'école Primeau pour l'occasion. Certains pensaient qu'ils auraient à voter sur la question de la centralisation. D'autres croyaient que la Commission scolaire voulait mettre sur pied une école française! (Oh scandale!). Certains voulaient tout simplement en savoir plus.

Il est évident que la majorité des gens présents avait été contactée par le groupe dissident pour élire des gens qui s'opposeraient à la centralisation, au sein de ce comité qui doit soumettre un rapport à la Commission scolaire dans 90 jours.

La période de questions et de commentaires qui a suivi l'élection du comité provisoire, a démontré une ignorance évidente de certains parents. Beaucoup ont fait des commentaires chargés d'émotion, mais hors contexte. Ces parents craignaient que tout changement, au statut quo, aurait entraîné une division de la communauté.

En tant qu'observateur, j'en ai conclu que les parents présents qui ont leurs enfants inscrits à l'immersion ne se soucient pas du tout d'offrir à leurs enfants un meilleur moyen de maîtriser le français, mais ils s'obstinent plutôt dans leur concept de soi-disant «communauté unifiée», c'est-à-dire homogène (anglaise).

Cette démarche confirme, une fois de plus, que les Morinvillois francophones n'ont rien à faire avec le système existant s'ils veulent survivre, et qu'ils ont tout avantage à joindre le Comité de parents pour l'éducation française Centralta (A.P.E.F.) qui revendique une école française régionale.

PRIÈRE

Prière à St-Jude

Ô bon St-Jude apôtre et martyr, abondant en vertus, riche en miracle, parent de Jésus, fidèle intercesseur pour tous ceux qui invoquent votre patronage en temps de besoin, j'ai recours à vous et du plus profond de mon coeur je vous prie de venir à mon secours. Veuillez m'aider dans mon urgent besoin. En retour, je promets de vous mieux connaître et de vous faire invoquer davantage.

Merci pour l'impossible

Y.C.F.

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Une courtoisie de



La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

BÉNÉVOLES DEMANDÉS pour visites aux prisonniers francophones au Pénitencier Edmonton Institution, les lundis entre 18h00 et 21h00 pour participer à des: activités sportives, activités culturelles (films), discussions, soirées sociales. Le transport pourrait être fourni. Vivez une expérience tout à fait spéciale! Pour vous inscrire ou pour toute information, contacter l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au numéro 469-4401.

(07 10)

BADMINGTON LIBRE, tous les mercredis soirs de 19 h 00 à 22 h 00 au gymnase de l'école Maurice-Lavallée à compter du 12 octobre. Tout le monde est bienvenu et c'est gratuit. C'est organisé par le comité des sports de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

(21 10)

L'A.C.F.A. RÉGIONALE D'EDMONTON est à la recherche de bénévoles pour la mise sur pied d'un comité des communications. Objectif: étudier les besoins de la communauté francophone en matière de prorammation (télé, radio). Les personnes intéressées sont priées d'appeler Evelyne au 469-4401.

(21 10)

LES SOEURS de la Charité de Montréal «Soeurs Grises» célèbrent leur 250e anniversaire, messe d'action de grâces à la Basilique Saint Joseph le 10 octobre 1988 à 19 h 30.

(14 10)

CALGARY

QUE VOUS CONNAISSIEZ très bien Calgary et ses environs ou que vous vouliez simplement en découvrir plus à son sujet, participez à la préparation, recherche, rédaction ou organisation d'un livret informatif à l'intention des francophones de la région. Pour plus d'information, contacter Marthe à l'A.C.F.A. régionale de Calgary au 228-4095.

(14 10)

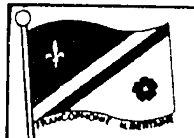
ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Eric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St Paul. C'est donc un rendez vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue et à bientôt.





Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

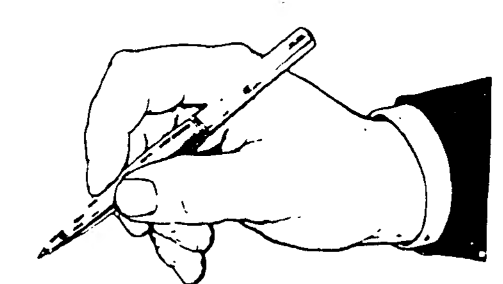
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse
Nom: ____
Adresse: ____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____

Nouvelle adresse
Nom ____
Adresse ____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____
à compter du: ____
Téléphone: ____



STATION-SERVICE À LOUER

Petro-Canada a une excellente offre à faire à une personne souhaitant louer un CENTRE DE SERVICE À QUATRE POSTES DE TRAVAIL situé à LETHBRIDGE, EN ALBERTA.

Une expérience de l'industrie automobile serait préférable, mais les principales qualités nécessaires sont l'esprit d'initiative, l'enthousiasme et la volonté de s'intégrer à une équipe gagnante. Vous aurez également à faire un investissement.

En contrepartie, Petro-Canada vous assurera un soutien commercial exceptionnel, notamment en matière de publicité, de promotion et de techniques marchandes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Mike Gaudet
Petro-Canada Products
60 Cambridge Road
Lethbridge, Alberta
T1K 4V8



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no M 4895 C180 3
Role no 88528
DATE: 27 septembre 1988

GARGOLUX AIRLINES INTERNATIONAL S.A. - DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA DEMANDE (TAXE UNITAIRE)

Gargolux Airlines International S.A. du Grand-Duché de Luxembourg a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (taxe unitaire) de la classe 9-3 pour le transport de marchandises seulement entre le Grand-Duché de Luxembourg et Montréal (Mirabel) (Québec), Canada et entre le Grand-Duché de Luxembourg et Edmonton (Alberta), Canada, avec des aéronefs du groupe H.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, s'il y a lieu, sera déposée au plus tard le **31 octobre 1988**, et une copie en sera signifiée au même moment au demandeur. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le dépôt d'un document est réalisé lorsque celui-ci **a été reçu** par l'Office au plus tard à la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les rèles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053 4254/053 3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Si des informations additionnelles sont requises, on peut communiquer avec la soussignée ou Mme E.A. Kalmakoff au (819) 997-6226.

C. Beauparlant
pour W. Mercer, directeur
Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada



BERGEVIN

SAINT-ALBERT - le lundi 12 septembre 1988, à l'âge de 71 ans, est décédée au Sturgeon General Hospital de Saint-Albert, après une très longue maladie, Mme Louise Marie Bergevin de Saint-Albert.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux Raoul, cinq filles et cinq garçons: Yvonne (Albert Lanctil) de Medecine Hat; Paul (Suzanne) de Fabreville (Québec); Réal (Cheryle) de Victoria (C.-B.); Philippe (Loreta) de North Delta (C.-B.); Arthur (Carol) d'Edmonton; Laurette (Beuford Gamblin) de Sainte-Lina (Alberta); Roger (Donna) de Vancouver (C.-B.); Thérèse (Jerry Oetting) de Victoria (C.-B.); Agnès (Wesley Oliver) de Vancouver (C.-B.); Yvette (Kelly Richardson) de Morinville; 23 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; aussi quatre soeurs et trois frères: Della, Stella, Alice, Adèle, William, Edouard et Louis.

Mme Bergevin a été précédée dans la tombe par une fille Alice et un garçon Albert, une bru Sylvia ainsi que ses parents Damas et Agnès Demers.

Le Père Alphone Roy, o.m.i., ancien curé de la paroisse, officiait aux obsèques, le jeudi 15 septembre dernier et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

À la famille éprouvée, nous présentons nos sincères condoléances.

Lucienne Brisson

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet énuméré ci-dessous, adressées au Gérant régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone: (403) 495-3213 seront reçues jusqu'à 14 h 00 (Heure normale des Rocheuses) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 622641
Edmonton, Alberta
RACCORDEMENT AU SERVICE PRINCIPAL D'AQUEDUC À L'INSTITUTION D'EDMONTON

Date de fermeture: **le 14 octobre 1988**

Dépôt: **AUCUN**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), et ils peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction situé à Edmonton (Alberta).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada


Agriculture Canada — ARAP - PFRA

APPEL D'OFFRES

EXCAVATION DU BASSIN DE COMPENSATION ET TÔLAGE DE L'OUVRAGE

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 h, heure locale de Régina, le mercredi 12 octobre 1988, pour le District d'irrigation de l'Est - Barrage de Bassano, relativement au contrat n° 21 - Excavation du bassin de compensation et Tôlage de l'ouvrage. Le travail sera effectué à approximativement 8 km au Sud-Ouest de la ville de Bassano (Alberta) et consiste en l'installation d'un batardeau, l'assèchement de l'emplacement du bassin de compensation et en l'enlèvement du limon, du sable, du gravier et des dépôts de démolition du chantier ainsi qu'en la fabrication et en la construction d'une passerelle en acier galvanisé et d'un déflecteur d'une masse totale d'approximativement 15 000 kg en amont de la vanne d'entrée.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

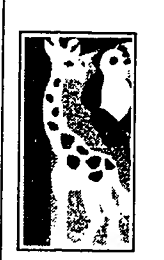
1. **Les bureaux locaux de la Bourse des constructeurs ou de l'Association des constructeurs à Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Lethbridge, Moose Jaw, et au Southam Building Reports ou à Sanford Evans Communications Ltd. à Winnipeg (Manitoba).**
2. **Le bureau du District d'irrigation de l'Est à Brooks (Alberta).**
3. **Le bureau régional du génie de l'ARAP (Alberta), Pièce 832, 220, 4e avenue, Sud-Est, Calgary (Alberta) T2P 3C3.**

La documentation relative aux offres est disponible auprès de: l'Ingénieur préposé aux contrats, 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, RÉGINA, Saskatchewan S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265, sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50 $) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'Ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

D. H. Pollock
Directeur par intérim
Service de l'ingénierie
Administration du rétablissement agricole des Prairies

Canada



L'UNICEF offre toute l'année une magnifique sélection de cadeaux et de jeux réservés aux enfants.



Pour obtenir une brochure gratuite, contactez
UNICEF Canada 443 Mt Pleasant Rd
Toronto (Ontario) M4S 2L8 Telephone (416) 482-4444
OU appelez sans frais le numero 1-800-268-6364 (Telephoniste 509)

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011, 114e rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive	**265, rue Fir**
St-Albert	**Sherwood Park**
458-2222	**464-2226**

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 09h30 et 11h00

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Graines de mauvaises herbes déplaisantes

Cher Monsieur la Verdure: Ma tante me dit que ma pelouse est attaquée par de mauvaises herbes dangereuses. Que veut-elle dire?

Chère Vexée,

Bien que toutes les mauvaises herbes soient déplaisantes, votre tante parle probablement de mauvaises herbes nocives. Ce sont les plus incommodantes, irritantes et acariâtres de toutes. Les mauvaises herbes nocives telles que la jacée russe, le chiendent officinal, le liseron et l'euphorbe feuillue s'établissent dans votre pelouse et il est difficile de s'en débarrasser une fois qu'elles sont en résidence. L'étiquette sur l'emballage devrait indiquer le nombre de graines nocives par once. Les mélanges d'herbe de grande qualité ne devraient contenir aucune de ces graines exaspérantes. Consultez un spécialiste, afin qu'il puisse vous aider à identifier et à contrôler les mauvaises herbes nocives.

Cher Monsieur la Verdure: Nous procédons toujours à un grand nettoyage de la maison à la fin de l'été. Mon jardin en a-t-il également besoin?

Chère Nettoyeuse,

La fin de l'été est un bon temps pour «clore» vos jardins potagers et de fleurs. Premièrement, enlevez toutes les vignes et les tiges de votre jardin potager. La végétation qui reste peut encourager le développement de maladies dans votre jardin l'année prochaine. Coupez les tiges à 8 à 10 cm (3 ou 4 po) du sol dans votre jardin de fleurs et enlevez l'ancien feuillage. Enfin, ajoutez des matières organiques telles que des résidus d'herbe coupée, du compost ou de l'écorce déchiquetée et labourez sommairement les lits en laissant de grosses mottes de terre et de grandes ouvertures dans la terre pour capturer la pluie et la neige.

Cher Monsieur la Verdure: Je suis agent d'assurances et j'aime bien faire des projets d'avenir. Que puis-je faire cet automne pour m'assurer d'avoir une pelouse saine le printemps prochain?

Cher Planificateur,

L'automne est un bon temps pour apporter des modifications à une pelouse ou pour remplir les endroits dénudés.

Commencez par tondre la pelouse et ramasser les résidus d'herbe coupée. Vérifiez par la suite la couche de chaume. Si elle a une épaisseur de 1 cm (1/2 po), enlevez le chaume avec une déchaumeuse ou un accessoire pour le déchaumage.

Puis appliquez un herbicide de post-levée pour contrôler les mauvaises herbes annuelles de l'hiver telles que la morgeline. Vers la fin de l'automne, appliquez un engrais chimique ayant un rapport 3-1-2 (azote/phosphore/potassium) en prenant soin de ne pas appliquer plus d'une livre d'azote par 100 mètres carrés (1000 pieds carrés) de votre pelouse.

SEMENCE CERTIFIÉE

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

I.H.B.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Notre fierté, c'est notre force!

HORAIRE

Le samedi 22 octobre à l'hôtel Edmonton Inn

08 h 00	Inscriptions	14 h 00	**Assemblée annuelle (salle Wild Rose)**
08 h 30	Mot de bienvenue (salle Wild Rose)	16 h 00	**Libre**
09 h 00	Ateliers	18 h 00	**Cocktail**
12 h 00	Dîner	19 h 00	**Banquet**
13 h 30	Synthèse des ateliers	22 h 00	**Danse**

Il est à noter que le cocktail, le banquet et la danse auront lieu dans la salle Wild Rose

LES ATELIERS OFFERTS

1) Education

09 h 00 à 12 h 00
«La gestion scolaire par et pour les Franco-Albertains: chimère ou possiblité réelle»
Personnes ressources: **Jean-Claude Giguère et Lionel Rémillard**

10 h 30 à 12 h 00
«Institutions postsecondaires françaises en Alberta - État présent et possibilités futures
Personnes ressources: **Jean Watters et F.J.A.**

09 h 00 à 12 h 00
«L'analphabétisme: problème qui nous touche de près - Quelles sont les solutions?»
Personnes ressources: **Richard Hudon et Marceline Forrestier**

2) Politique

09 h 00 à 12 h 00
«Pourquoi revendiquer nos droits et comment» - «L'importance de l'affichage en français»
Personnes ressources: **Denis Vincent et son équipe**

09 h 00 à 12 h 00
«Vers une politique de multiculturalisme»
Personnes ressources: **Viviane Beaudoin et son équipe**

09 h 00 à 11 h 00
«Libre-échange: Ses effets sur les femmes et la francophonie»
Personne ressource: **Claire Lanteigne-Frigault**

3) Economie

09 h 00 à 12 h 00
«Comment faire de nos activités culturelles et sociales des attraits touristiques?»
«Marketing: Comment vendre nos programmes»
Personne ressource: **Jean Cormier**

09 h 00 à 10 h 30
«Comment les jeunes s'organisent pour se créer de l'emploi en français» (Co-op jeunesse)
Personnes ressources: **Pierre Bergeron et son équipe**

11 h 00 à 12 h 00
«Concertation des femmes albertaines» (échange de projets et informations)
Personne ressource: **à déterminer**

4) Paroisse

09 h 00 à 12 h 00
«La relation entre culture et foi»
Personne ressource: **Père Ubald Duchesneau**

5) Jeunesse

09 h 00 à 12 h 00
«Le rôle de la jeunesse dans le développement de nos communautés»
Personnes ressources: **Daniel Dallaire et son équipe**

6) Communication

09 h 00 à 10 h 30
«Une radio pour nous, par nous» (radio-communautaire)
Personnes ressources: **André Provencher et Michel Delorme**

09 h 00 à 16 h 00
«Atelier pratique: l'humour par la caricature»
Personne ressource: **Bado**

10 h 30 à 12 h 00
«Comment devenir correspondant du Franco et le rôle d'un correspondant en région»
Personne ressource: **Pierre Brault**

7) Services gouvernementaux

09 h 00 à 10 h 00
«Programme fédéral de diversification de l'Ouest»
Personne ressource: William Iler

10 h 00 à 11 h 00
«Nouveaux programmes des langues officielles, Secrétariat d'État»
Personne ressource: **Agent de développement**

11 h 00 à 12 h 00
«Projet de loi sur les langues officielles et l'implication de la communauté»
Personne ressource: **Roger Fréchette**

Pour ceux et celles qui sont intéressés à la diffusion de spectacles francophones ou bilingues dans leur région:

Rendez-vous aux **ateliers** francophones de l'Alberta Showcase, le vendredi 21 octobre à 08 h 30 à l'Hôtel Westin d'Edmonton (10135, 100e Rue)

1. 08 h 30 à 10 h 00
«Alberta Showcase et le marché des tournées francophones ou bilingues des arts de la scène»
Personnes ressources: **Yves Caron, Glen Buick et Kim Ganor**

2. 10 h 30 à 12 h 00
«Diffusion et achat en bloc de spectacles francophones ou bilingues»
Personnes ressources: **Yves Caron, Clermont Bouchard et Ken Graham**

NOTE: Ces ateliers sont organisés en collaboration avec l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean.

Inscription aux Ateliers

Indiquer votre premier et deuxième choix (s'il y a lieu)
pour les ateliers auxquels vous désirez participer

- ☐ La gestion scolaire
- ☐ Institutions postsecondaires
- ☐ Analphabétisme
  Revendiquer nos droits?
- ☐ Affichage en français
- ☐ Multiculturalisme
- ☐ Libre-échange
  Aspects touristiques des activités
- ☐ Marketing
- ☐ Co-op jeunesse
- ☐ Concertation des femmes
- ☐ Le rôle de la jeunesse
- ☐ La culture et la foi
- ☐ Radio-communautaire
- ☐ Caricature
- ☐ Devenir correspondant du Franco
- ☐ Programme fédéral de diversification (Ouest)
- ☐ Programme des langues officielles - Secrétariat d'État
- ☐ Projet de loi sur les langues officielles

NOM: ______________________
Adresse: ______________________
Ville: __________ Code postal: __________
Tél. (résidence): __________ (bureau): __________

Expédier à:

A.C.F.A. Provinciale
Pièce 203, 10008 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Dîner, banquet et inscription

Pour ceux qui désirent assister au dîner et/ou au banquet, veuillez l'indiquer ci-dessous.



_______ **Banquet (20,00 $)** _______ **Dîner (10,00 $)**
_______ **Ateliers (5,00 $)**

Veuillez joindre votre chèque fait à l'ordre de *A.C.F.A. Provinciale* du montant approprié à ce coupon d'inscription



À NOTER: Pour la réservation de chambres d'hôtel, nous recommandons l'Edmonton Inn (56,00 $/soir).
Vous devez réserver vos chambres vous-mêmes et l'A.C.F.A. n'est pas responsable de ces frais.
Pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or, il y aura un rabais de 2,00 $ sur les repas sur présentation de carte (étudiant, âge d'or).

